

Directeur de l'Ecole nationale supérieure d'art et de design de NANCY - ENSAD (54) H/F

Ref : 2024-1782876

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Ecole Nationale Supérieure d'Art et de Design de Nancy (ENSAD Nancy)

Localisation

1 Place Charles Cartier-Bresson Nancy 54000 Nancy

Domaine : Direction et pilotage des politiques publiques

Date limite de candidature : 17/01/2025

Nature de l'emploi			Expérience souhaitée
Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels			Non renseigné
Rémunération <small>(fourchette indicative pour les contractuels)</small>	Catégorie	Management	Télétravail possible
Non renseigné	Catégorie A+ (Encadrement supérieur - Emplois de direction)	Non renseigné	Non renseigné

Vos missions en quelques mots

Les missions du directeur ou de la directrice de l'ENSAD Nancy sont définies à l'art. 14 du décret n°2002-1517 du 23 décembre 2002 transformant l'Ecole nationale supérieure d'art de Nancy en établissement public national et portant statut de cet établissement.

Le directeur assure, conformément aux orientations définies par le conseil d'administration, la direction et la gestion de l'établissement. Il met en œuvre le contrat pluriannuel de l'établissement.

Il est chargé de la mise en œuvre de l'offre de formation, qui est accréditée par les ministères chargés de la culture et de l'enseignement supérieur et de la recherche, après évaluation par le HCERES.

Le directeur représente l'ENSAD Nancy dans toutes les relations administratives et pour les actions de coopération pédagogique, scientifique, culturelle ou professionnelle. En liaison avec les instances, il impulse la politique des relations extérieures et de communication ainsi que les partenariats avec l'enseignement supérieur et les établissements culturels.

Il accompagne les mutations de l'enseignement supérieur et de la recherche d'arts plastiques (transitions écologique et numérique...) en lien avec l'évolution des métiers.

Il est garant de l'application des politiques de l'État et du respect de la légalité.

Il tient informé le ministère de tutelle de la mise en œuvre des missions confiées à l'école et participe aux réunions des directeurs et directrices des écoles nationales supérieures d'arts visuels toutes les deux semaines.

En termes de politique de regroupement universitaire, le directeur engagera, en lien avec les instances de l'école, une réflexion sur l'avenir de la participation de l'école à tous types de regroupements d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Le directeur aura également pour missions, dans le cadre des stratégies nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche, de :

Déployer des mesures en faveur de l'insertion professionnelle des diplômés, en établissement des liens plus resserrés avec les artistes et acteurs des milieux professionnels, et en mettant en place un suivi de la mobilité et du parcours professionnel des diplômés de l'école ;

Adopter une démarche active de lutte contre toutes formes de discrimination ou de violences, notamment sexistes et sexuelles, et de mettre en place des actions en faveur de la sobriété énergétique, en mobilisant l'ensemble de la communauté de l'école (personnels et étudiants) autour de ces enjeux de responsabilités sociales et environnementales.

Profil recherché

Compétences techniques :

1) Une expérience confirmée dans l'un des trois domaines ci-dessous est attendue :

a. Gouvernance d'établissement (dialogue avec les instances, gestion financière et RH, développement des ressources propres, vision prospective...)

b. Pilotage de l'enseignement supérieur et de la recherche

c. Pilotage de projet stratégique de service ou d'établissement.

2) Capacité à mettre en œuvre les orientations des stratégies nationales et ministérielles pour l'enseignement supérieur et la recherche

3) Intérêt pour les collaborations avec les collectivités et pour les collaborations internationales.

4) Connaissance des problématiques liées à l'art, au design et à la communication.

Savoir-faire

- 1) Capacité de réflexion, d'analyse et de synthèse.
- 2) Aptitude avérée au management et au travail en réseau ; capacité à mettre en œuvre le projet d'établissement en impliquant tous les membres de la communauté pédagogique, scientifique et administrative de l'école.
- 3) Expérience reconnue dans l'animation du dialogue social, à la communication et à la négociation afin de susciter des collaborations et de mobiliser les équipes.
- 4) Aptitude à l'émergence, au développement et à la conduite de projets.

Savoir-être (compétences comportementales)

- 1) Son autorité, sa fiabilité et sa réactivité font du directeur/de la directrice un/e interlocuteur/trice reconnu/e pour l'autorité de tutelle et les différents partenaires régionaux, nationaux et internationaux de l'école, notamment ceux du monde académique et du monde professionnel.
- 2) Capacité d'écoute avérée.

Les critères de sélection des candidats sont les suivants :

- Connaissance des écoles d'art, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- Expérience de la direction d'un établissement d'enseignement ou d'un établissement culturel ;
- Connaissance du monde de l'art, du design et de la communication et de ses acteurs ;
- Capacité à développer les items suivants :
 - Dimension internationale ;
 - Formations innovantes ;
 - Recherche ;
 - Liens avec les partenaires économiques ;
 - Insertion professionnelle des diplômés.

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Liaisons hiérarchiques :

Le directeur a autorité sur l'ensemble des personnels de l'école ; il nomme et affecte à tous les emplois et toutes les fonctions pour lesquels aucune autre autorité n'a reçu de pouvoir de nomination.

Qui contacter ?

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de :

Anne NOUGUIER, Adjointe au Sous-directeur des enseignements spécialisé et supérieur et de la recherche, Direction générale de la création artistique (Tel : 01 40 15 89 23, anne.nouguier@culture.gouv.fr)

Les candidatures (lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae) doivent être adressées :

- A la Présidente du Conseil d'administration, Madame Juliette Pollet : presidence@ensad-nancy.eu
- avec copie au Directeur général de la création artistique, Monsieur Christopher Miles à l'adresse générique : recrutement.dgca@culture.gouv.fr

Les candidatures seront examinées par un jury constitué de représentants de la direction générale de la création artistique, de la présidente du conseil d'administration de l'ENSAD Nancy et de personnalités qualifiées.

Les candidats sont susceptibles d'être invités à se rendre à Nancy pour présenter leur candidature au conseil d'administration de l'ENSAD. Pour permettre au conseil d'administration de préparer cette audition, les candidats invités à présenter leur candidature devant le CA devront rédiger une note d'orientation de 4 ou 5 pages.

Conditions particulières d'exercice

Le directeur est nommé par arrêté du ministre chargé de la culture, pour une période de trois ans renouvelable deux fois, après avis du conseil d'administration.

Poste à forte responsabilité, nécessitant une grande disponibilité.

Afin d'assurer un pilotage stratégique et opérationnel de l'établissement, la personne candidate devra de préférence s'engager à résider à Nancy ou dans ses environs.

Statut du poste

Susceptible d'être vacant à partir du 17/01/2025

Métier de référence

Directeur / Directrice d'un établissement public

Qui sommes nous ?

Créée en 1702, et gérée depuis 2002 sous la forme d'un Établissement public national à caractère administratif, l'École nationale supérieure d'art et de design de Nancy (l'ENSAD Nancy) est l'une des dix écoles nationales supérieures d'art du ministère de la Culture. L'ENSAD Nancy dispose d'un budget annuel de fonctionnement de 2,4 M€ dont 0,9 M€ de personnel pour 16 ETPT sur titre 3, auxquels il convient d'ajouter 42 agents sur titre 2 dont la masse salariale est payée par le ministère de la culture, et 0,25 M€ de budget annuel d'investissement (données du compte financier 2023).

Implantée depuis 2016 sur le Campus ARTEM, l'ENSAD Nancy accueille 250 étudiants et propose des formations valant grade Licence et Master dans trois options : Art ; Communication et Design. L'établissement délivre également un diplôme de 3e cycle, le DSA, diplôme spécialisation et approfondissement en recherches typographique préparé par l'ANRT, l'Atelier national de recherche typographique qui accompagne également la

préparation de doctorats et développe des programmes de recherche dédiés à la typographie et au design éditorial.

L'ENSAD Nancy déploie des programmes de recherche en Art, en Design (avec le DMLab, Laboratoire du Design des milieux), et en Design critique notamment en lien avec la plateforme Problemata.org.

L'ENSAD Nancy est engagée, depuis 1999, dans l'Alliance ARTEM, projet d'enseignement et de recherche transdisciplinaire conduit par trois écoles (l'École nationale supérieure des Mines, ICN Business School et l'ENSAD Nancy). Avec l'incubateur Stand'Up ARTEM, et en lien avec l'École des Mines et le PEEL, Pôle entrepreneuriat de l'Université de Lorraine, l'ENSAD Nancy propose également un parcours de formation ainsi qu'un programme d'accompagnement dédiés à l'entrepreneuriat créatif.

D'une façon générale, l'ENSAD Nancy s'attache à contribuer à la vie et au dynamisme du territoire avec la réalisation des projets développés depuis les programmes de recherche et de formation, avec aussi la conduite de programmes d'éducation artistique et culturelle, d'égalité des chances et d'accompagnement de l'insertion professionnelle des diplômés.

Titulaire de la charte ERASMUS+, l'ENSAD Nancy bénéficie d'une quarantaine d'accords européens et mondiaux. Implantée à quelques kilomètres de l'Allemagne, de la Belgique et du Luxembourg, elle est engagée dans des actions de coopérations transfrontalières.